



**BANQUES
ET ASSURANCES**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BANQUE COURTOIS



Juillet 2018

LA BANQUE COURTOIS VA BIEN ! LES SALARIES... ?

**Vos délégués
syndicaux :**

Jean-Luc Barre
05 62 93 92 14
Sophie Bellal
05 61 10 82 35
Michèle Bleuse
05 61 10 82 35
Manissa Bournier
04 68 35 92 16
Alexandra Fabre-
Delmas
05 62 59 24 72
Delphine Freitas
05 59 02 97 47
Jonathan Huez
05 57 81 40 46

**Permanence
TOULOUSE**
05 61 10 82 35
06 83 11 98 60

Site internet CFDT :
www.cfdt-courtois.fr



Lors de la consultation obligatoire du Comité d'Entreprise sur la situation économique et financière 2017 de la Banque Courtois, nous avons constaté que :

- le PNB par salarié de la Banque Courtois est à 235 k€, alors que celui des salariés du concurrent le plus productif s'élève à 197 k€,
- la conquête commerciale est positive et qualitative, mais les charges sur commissions, facturées à la Banque Courtois par le Groupe, font baisser le PNB,
- la Banque démaille le territoire puisqu'en 2017, 3 agences ont été fermées (Toulouse Barrière de Muret, Ramonville et Montesquieu Volvestre),
- c'est notamment la segmentation de la clientèle, dont les critères demeurent obscurs..., qui sert à justifier des réorganisations permanentes.



Concernant les charges, comme le relève l'expert Sécafi-Alpha depuis quelques années, nous assistons à une inversion des parts relatives des charges avec « la hausse des charges externes et la baisse des frais de personnel » :

→ Les charges externes (loyers, charges informatiques refacturées par le Groupe, ...) continuent leur explosion et accentuent le repli du RBE :

Leur progression de 14% provient d'une hausse de 27% des charges informatiques qui s'élèvent de ce fait à 14,8 M€, soit 10% du PNB ! Malgré nos demandes, la Direction ne sait pas nous donner le détail de cette « boîte noire » de refacturations que la Banque Courtois règle au Groupe ;

→ Les frais de personnel (salaires, primes, indemnités, charges sociales, P+I, ...) baissent de 3% en raison :

- non seulement, d'une baisse de -2,4 M€ des charges sur passifs sociaux* et d'une diminution de -440 k€ des charges sociales,

- mais aussi, d'une progression de la masse salariale (dont +103 k€ d'indemnités de rupture et +237 k€ sur les primes et salaires) et d'une étrange augmentation de +706 k€ des charges de retraite ?

Aux questions de la CFDT sur le détail de ces évolutions, la Direction, ignorante, s'engage à nous faire suivre ultérieurement la réponse de la DRH du Groupe !

Pour autant, la rentabilité nette de la Banque, qui s'élève tout de même à 28,7%, demeure supérieure à la moyenne nationale ! Et pour cause, la Banque en a limité le repli en choisissant, entre autres, de réduire les engagements sociaux* et de modifier le modèle de provisionnement. L'objectif ? Créer de la richesse « dont une part significative a été distribuée à l'actionnaire » nous dit l'expert du Comité d'Entreprise.

Les enseignements du Baromètre Satisfaction Clients 2017 révèlent que :

- les clients veulent accéder à la banque par tous les moyens, y compris en se rendant en agence,
- pour les clients, y compris « ceux qui entreprennent », le rapport qualité/prix des services rendus par la Banque Courtois est un point de crispation,
- l'Agence, l'Equipe, les Conseillers, sont les points forts

Or, l'expert du Comité d'Entreprise indique que « le principal levier d'économie de charges (...) a été la réduction progressive du nombre d'agences et des effectifs, et des ajustements des engagements sociaux* » !



La CFDT a expliqué que la stratégie de la Banque Courtois, qui consiste à mettre les salariés dans un « contexte de perpétuelle évolution », a des impacts déterminants sur la dégradation des conditions de travail et perturbe l'activité commerciale des salariés dans le Réseau et dans les Services du Siège.

Il nous est répondu qu'il s'agit « d'adapter la Banque » ... encore faudrait-il que le Groupe Crédit du Nord, voire la Banque Courtois, ait le courage de finaliser un choix de stratégie...

Pour la CFDT, nous sommes dans une phase de rupture significative. La Direction nous dit espérer que l'humain reste au cœur du modèle de la Banque Courtois le plus longtemps possible et essayer de maintenir au maximum les effectifs dans le Réseau. Nous avons redit que **les salariés ont besoin d'engagements plutôt que de déclarations d'intentions.**

Les élus CFDT ont émis un avis NEGATIF sur ces constats car, si « la Banque Courtois va bien », ce n'est pas le cas de nombre de ses salariés !

Cf. dans Rh.net : PV CE de mai et juin 2018

* Sommes dues par la Banque aux salariés : primes de médailles du travail, indemnités de fin de carrière, CET, congés payés, ...